



Sommaire

11⁸ SEP. 2018



S'informer

Le zoom de la rédaction

1^{re} transformation / 2^e trimestre : quasi stable dans le feuillu, la conjoncture s'améliore pour le résineux p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

L'actualité en régions p. 9

Grand-Est / Un immeuble bois haut de 38 m à Strasbourg
Pays de la Loire / Deux événements Bois HD autour de l'acoustique
Bourgogne-Franche-Comté / Fibois BFC organise une mission d'échange et d'étude en région Hauts-de-France et en Belgique
Auvergne-Rhône-Alpes / Journée technique du CSBE : optimisation des chaufferies bois-énergie (< 2MW) dès leur conception

Le bois dans le monde

Gabon / L'ATIBT a organisé son Racewood 2018 dans le cadre du Gabon WoodShow p. 11

Comprendre

Entreprises

1^{re} transformation / Scierie Feillet : "Nous sommes capables de tout scier" p. 14

Matériaux et produits

Construction / AFTB : des chercheurs planchent sur des bois techniques sans colle p. 17

S'équiper

Les nouveautés

Une sélection de produits récemment apparus sur le marché p. 18

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF / Haute-Marne : reprise en douceur à Semoutiers p. 20

Prix et indices nationaux du bois-énergie au 2^e trimestre 2018 p. 21

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 30

Franc-parler

Cherche chasseurs sachant chasser . . .

La chasse n'a pas bonne presse en cette rentrée. La baisse du prix du permis national à 200 euros (contre 400 euros auparavant) est partout présentée comme un cadeau fait aux pratiquants et, en installant quelques jours plus tard un comité de lutte contre les dégâts de gibier, le gouvernement entérine le fait que les chasseurs ne sont pas suffisamment efficaces sur le terrain.

Sur le sujet, deux réalités s'affrontent : la baisse régulière du nombre de chasseurs et l'inflation exponentielle du nombre des grands ongulés sur le territoire national, près de deux millions de cerfs et chevreuils et sans doute 4 millions de sangliers. Les chasseurs ne parviennent pas à réguler cette faune sauvage ; les dégâts qu'elle provoque sur les cultures et dans les forêts deviennent inacceptables. Il faut donc améliorer la régulation en favorisant la mobilité des chasseurs et en les incitant à tenir leurs engagements de réalisation. Partout en France, les prélèvements sont inférieurs aux attributions de bracelets : 640.000 cerfs et chevreuils ont été abattus en 2017 pour un potentiel de 740.000. Demain, quand les objectifs ne seront pas atteints, les préfets déclencheront des battues administratives qui seront à la charge des fédérations de chasse.

Il restera enfin un gros travail à réaliser au niveau de l'indemnisation des dégâts : 30 millions d'euros l'an dernier. Aujourd'hui, cet argent va exclusivement aux agriculteurs ; les forestiers, eux, ne perçoivent rien. Les dégâts aux forêts sont pourtant patents et obligent les gestionnaires à protéger les plantations. Dans la présentation de ses objectifs, le gouvernement reconnaît que la forêt est, elle aussi, victime du gibier.

Dont acte. Les forestiers attendent désormais la traduction matérielle de ce statut.